



SOUTIEN TOTAL

COMMUNIQUÉ

FO Justice CPIP tient à adresser ses plus sincères condoléances aux familles endeuillées à la suite du drame survenu mardi matin. Nous adressons également nos vœux de prompt rétablissement aux agents gravement blessés, lors de cette attaque lâche et infâme.

Nous partageons la douleur des personnels de surveillance et du corps de commandement.

À compter de ce triste jour du 14 mai 2024, notre ministre de tutelle et l'ensemble des services de l'État devront se rappeler de la dangerosité de nos métiers, aussi bien dans les murs qu'en dehors, en établissement que dans les services extérieurs.

Chacun et chacune d'entre nous, personnel pénitentiaire, devra garder en mémoire que ce scénario catastrophe ne doit plus jamais se reproduire ! Il nous faut donc continuer de dénoncer nos conditions de travail aussi longtemps qu'elles ne seront pas satisfaisantes pour remplir nos missions respectives. Il est inconcevable qu'un fonctionnaire ne puisse pas s'imaginer regagner son foyer après son service, car son employeur ne lui aura pas donné les moyens nécessaires pour se protéger et pour protéger autrui.

L'action de **FO Justice** porte à dénoncer ces scénarios d'ultra violences, alors que les moyens adéquats n'ont pas été alloués, faute de volonté politique de protéger les personnels qui servent l'État. Nos revendications en matière de sécurité dans les SPIP en témoignent chaque jour !

En mémoire de nos collègues tombés face à l'infamie, nous sommes d'autant plus déterminés à revendiquer plus de sécurité dans les SPIP, ainsi que l'application stricte des mesures prévues dans la circulaire du 6 août 2013.

En mémoire de nos défunts collègues et jusqu'à ce que l'intersyndicale acte la fin du mouvement, FO Justice, par l'intermédiaire de ses représentants de la FIP, appelle donc tous les collègues en SPIP qui le souhaiteraient à maintenir leurs actions localement : "SPIP MORT" ; griser logos/Mariannes dans les signatures mail avec ajout d'un message de soutien ; annulation de permanences délocalisées et de convocations au service ; se joindre aux mouvements de blocage devant les établissements pénitentiaires ; etc...

FO Justice CPIP profite également de ce communiqué pour apporter tout son soutien aux collègues de la Nouvelle Calédonie, suite aux émeutes qui sévissent sur l'île depuis le début de la semaine. Nous restons bien évidemment à votre entière disposition si besoin !

Les représentants **FO Justice CPIP** – le 17 mai 2024

